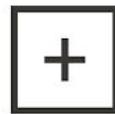




ROCHAMBEAU

THE FRENCH INTERNATIONAL SCHOOL

MON ENFANT ENTRE EN CP



My Child Is Starting 1st Grade

ETABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

BIENVENUE AU COURS PRÉPARATOIRE

Tout le personnel de l'école élémentaire est heureux d'accueillir votre enfant au cours préparatoire (CP) sur le campus de Rollingwood. Une équipe de plusieurs enseignants est dédiée à la classe : elle a pour mission d'aider votre enfant à grandir et à apprendre dans un cadre stable et sécurisant.

Le cours préparatoire est une étape importante dans la scolarité de votre enfant car il/elle rentre à *l'école des grands*. Le CP est la première classe de l'école élémentaire, qui va jusqu'à la classe de CM2. Le tableau suivant permet de vous situer dans la scolarité de votre enfant :

CYCLE 2 Cycle des apprentissages fondamentaux			CYCLE 3 Cycle de consolidation		
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6
1 ST	2 ND	3 RD	4 TH	5 TH	6 TH
PRIMAIRE					COLLÈGE

Comme vous pouvez le voir, l'école française est organisée en cycles. Cette organisation en cycles pluriannuels permet de mieux prendre en compte les besoins de chaque élève et de progresser à son rythme.

L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Le campus de Rollingwood accueille les classes du CP au CM1. Les classes de CP sont regroupées dans un même couloir.

A l'école élémentaire, l'organisation de la journée scolaire est un peu différente de celle de la journée à la maternelle. En voici les principales caractéristiques.

La classe

Un bureau individuel est réservé à chaque élève avec un casier pour ranger ses livres, ses cahiers et son petit matériel. Il y a une alternance d'activités collectives pour la découverte des notions, et d'activités individuelles pour les exercices. Sur les murs, des affichages servent de repères aux élèves en lecture et en mathématiques. Comme en maternelle, les affichages à visée esthétique sont présents. Chaque classe de CP a des toilettes dans la classe.

L'arrivée du matin

Les cours commencent à 8h30. Pour les parents qui le désirent, l'établissement offre un service de bus aux familles¹. Le service des transports est à la disposition des parents pour de plus amples informations. Les élèves qui viennent en bus arrivent quelques minutes avant le début des cours et rejoignent leur classe.

Les récréations

Au CP, il y a deux récréations dans la journée : une à 9h50 le matin, une à 13h50 l'après-midi.

Pour la récréation du matin, nous vous proposons de fournir à votre enfant un goûter facile à manger dans la cour.

Le déjeuner

Les élèves de CP déjeunent à partir de 12h. Les parents doivent fournir à leur enfant un déjeuner contenu dans un sac repas : la *Lunch Box*. Attention, pour des raisons d'allergies, les élèves ne doivent pas apporter à l'école des produits contenant des noix.

Après le lunch, il y a aussi un moment de récréation d'environ 30 minutes.

La sortie

La classe se termine à 15h10 et à 15h20. Les enfants qui reprennent le bus pour rejoindre le campus de Forest Road partent à 15h. Les autres sortent à 15h10 et à 15h20.

LES ENSEIGNEMENTS

L'équipe qui prendra en charge votre enfant est composée d'un enseignant en français, un enseignant en anglais, un professeur d'éducation physique, un professeur de musique. Il y a aussi dans cette équipe une infirmière et une secrétaire chargée des relations aux familles et une personne chargée du lunch et de l'accueil.

Le début de l'école élémentaire, dans la continuité de l'école maternelle.

En classe de CP, les enseignements se déroulent sur trente et une périodes de 50 minutes par semaine, du lundi matin au vendredi après-midi. Les élèves commencent les cours à 8h30 et terminent à 15h10 et à 15h20.

Dans la continuité de la Grande Section de maternelle, l'enseignant met les élèves face à des problèmes à leur portée, il cible des situations, pose des questions ouvertes pour lesquelles les enfants n'ont pas tout de suite de réponse disponible. Il veille à expliquer aux enfants ce qu'ils sont en train d'apprendre et à leur faire comprendre le sens des efforts demandés. L'enseignant amène progressivement l'élève à entrer dans un rythme collectif.

¹ Le service des transports est à la disposition des familles pour tout renseignement : <http://www.rochambeau.org/page.cfm?p=574>

Les enseignements

En CP, les élèves étudient différentes matières selon le volume horaire indiqué ci-dessous.

80% des enseignements se font en français et 20% en anglais.

DISCIPLINE	NOMBRE DE SÉQUENCES HEBDOMADAIRES	LANGUE D'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS	10	Français
ANGLAIS	4	Anglais
MATHÉMATIQUES	6	Français
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	3	Français
ÉDUCATION MUSICALE	1	Français et Anglais
ARTS PLASTIQUES	1	Français
SCIENCES ET TECHNOLOGIE	2	Français
HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE	2	Français
AMERICAN HISTORY & GEOGRAPHY	1	Anglais
TOTAL	30	

Le français

L'apprentissage de la lecture commence par l'étude des lettres et des sons/phonèmes en Grande Section et se poursuit jusqu'en CE2. Chaque enfant va à son rythme. A Rochembeau, les élèves apprennent à lire en français et en anglais dès le CP.

Les domaines travaillés en français sont les suivants :

- **La langue orale** : interactions orales en petits groupes, préparation à la prise de parole devant un auditoire.
- **La lecture et la compréhension** : étude systématique des sons, des syllabes et des mots, compréhension de textes écoutés ou lus, lecture de textes variés.
- **L'écriture** : maîtrise du geste en écriture cursive, production de textes courts en lien avec la lecture et la vie de la classe.
- **Étude de la langue française** : l'accent est mis sur le mot et ses variations. Les formes verbales sont manipulées à l'oral. Le lexique est travaillé systématiquement.

L'anglais

Les élèves apprennent à lire et à écrire en anglais. Les composantes de la langue étudiée sont :

- **Parler et écouter, Compréhension orale:** expression par la parole continue et la participation à une conversation
- **Lecture:** Étudier les règles combinatoires (sons et syllabes). Compréhension de textes écrits ou entendus, lecture de différents types de textes.
- **Écriture:** Les compétences d'écriture seront introduites par la modélisation de textes et le partage d'expériences d'écriture. Conventions de la langue anglaise L'accent est mis sur le mot et ses variations. Les formes verbales sont manipulées oralement. Le vocabulaire est construit de manière systématique.

Les professeurs d'anglais établissent des liens entre leur matière et le programme français afin d'aider les élèves à faire le lien entre les deux langues.

Les arts plastiques

Les élèves travaillent à partir de projets individuels ou collectifs qui peuvent déboucher sur une exposition des travaux. Ces projets permettent aux élèves de développer leur créativité, leur esprit d'initiative et leur esprit critique. Les projets explorent des domaines variés tels que le dessin, la peinture, la photographie.... La recherche autour de ces projets est nourrie par l'observation et la comparaison avec des œuvres d'art et la découverte de démarches d'artistes.

L'éducation musicale

L'éducation musicale est enseignée conjointement par l'enseignant français et un enseignant anglais. Les élèves développent leurs compétences de perception et de production. L'éducation musicale apporte des savoirs culturels et techniques. Les élèves utilisent principalement la voix pour faire de la musique d'une manière collective ou individuelle. Des spectacles musicaux sont organisés durant l'année afin de donner à entendre les productions des élèves ou leur interprétation du répertoire vocal ancien ou contemporain, français ou américain.

L'éducation physique et sportive

L'éducation physique et sportive est enseignée par un enseignant spécialiste. Les élèves travaillent différents champs d'apprentissages complémentaires afin de développer des compétences diversifiées : activités athlétiques, activités de danse et d'expression corporelle, jeux collectifs avec ou sans ballon...

Questionner le monde (sciences, technologie, histoire et géographie)

Les élèves observent le monde qui les entoure et le questionnent grâce à une démarche scientifique et réfléchie. Cet enseignement est conduit en français. Les questions suivantes sont explorées :

- Qu'est-ce que la matière ?
- Comment reconnaître le monde du vivant ?
- Qu'est-ce qu'un objet technique ? A quels besoins répond-il ? Comment fonctionne-t-il ?

Les élèves apprennent à se situer de mieux en mieux dans le temps et l'espace et passent progressivement d'un temps proche à un temps long et d'un espace familier à un espace plus lointain. Ils apprennent à :

- Se repérer dans l'espace et à représenter cet espace
- Se situer sur une carte ou sur un globe
- Se repérer dans le temps et le mesurer
- Repérer des événements sur un temps long
- Comparer différents modes de vie, différents paysages, différents espaces

Un module d'une heure, enseigné en anglais, est consacré à l'étude de l'histoire et de la géographie américaine.

Les mathématiques

La résolution de problèmes est au centre de l'activité mathématique. Les élèves apprennent à chercher, raisonner et communiquer. La composante écrite de l'activité mathématique est essentielle, avec l'introduction en CP de l'utilisation des symboles mathématiques. Les élèves travaillent les domaines mathématiques suivants :

- **Numération et calcul** : les nombres jusqu'à 100, technique opératoire de l'addition, résolution de problèmes additifs et soustractifs
- **Grandeurs et mesures** : les longueurs, les durées, les prix
- **Espace et géométrie** : représentation des lieux et codages de déplacements, reconnaissance, tri, classement des solides et des formes géométriques variées.

L'évaluation des élèves

Chaque enseignant évalue régulièrement les acquisitions des élèves en fonction du programme de travail de la classe. Il établit plusieurs bilans dans l'année et communique à chaque parent les résultats de son enfant. Un bulletin scolaire est envoyé par courriel trois fois par an. Dans ce bulletin, les enfants sont évalués en fonction de leur niveau de maîtrise des compétences enseignées. Deux fois par an, des évaluations standardisées sont données afin de mesurer les progrès des élèves en mathématiques et en lecture.

Les manuels scolaires

Arrivés au CP, les enfants vont utiliser des manuels scolaires. Les manuels scolaires offrent une méthode d'apprentissage et un ensemble de principes et d'outils pédagogiques que l'enseignant va mettre en œuvre pour enseigner la lecture, les mathématiques, les sciences etc. à ses élèves. Attention, le manuel est un outil indispensable dans l'apprentissage de l'élève mais il ne constitue pas une méthode à lui tout seul. L'enseignant apporte d'autres outils et tout son savoir-faire pour permettre la réussite de l'enfant. En ce qui concerne les fournitures, les cahiers sont fournis par l'école. Les parents doivent s'assurer que leur enfant apporte une trousse (petit matériel) complète en fonction des demandes de l'enseignant. Une liste de fournitures scolaires est consultable sur le site Rochambeau.

Les nouvelles technologies et les iPads

La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication est inscrite dans les programmes de l'école élémentaire. Ces outils sont utilisés par les enseignants en fonction des différents projets et besoins pédagogiques.

AIDER LES ENFANTS À APPRENDRE

Mon enfant va-t-il apprendre à lire?

L'entrée au CP est source d'inquiétude et beaucoup de parents se demandent si leur enfant va réussir à apprendre à lire. Il n'y a pas de calendrier préétabli pour l'apprentissage de la lecture. Chaque enfant est différent et avance à son rythme. En cas d'inquiétude, n'hésitez pas à contacter l'enseignant de la classe et faites confiance à son expérience.

Pour les élèves qui savent déjà lire, les parents doivent prendre rendez-vous avec la directrice/le directeur et l'enseignante dès le début d'année afin de mettre en place des stratégies qui permettent à l'enfant de continuer à progresser en fonction de son niveau.

L'aide à la maison

Le rythme de l'école en CP change de celui de la Grande Section. Il est important de permettre à l'enfant de se reposer et de bien dormir pour être disponible pour les apprentissages le lendemain et lui laisser du temps pour jouer.

Voici comment vous pouvez aider votre enfant durant l'année de CP :

- Aider votre enfant à bien maîtriser l'oral.
- Rester serein, la lecture est une aventure qui prend du temps.
- Laisser votre enfant avancer à son rythme.
- Rassurer et encourager.
- Faire confiance à l'enseignant.
- Continuer à lire des histoires le soir.
- Respecter les choix de lecture.
- Faire de la lecture un jeu.
- Respecter le temps de sommeil nécessaire.
- Si vous pensez qu'il y a un problème : prendre RDV avec l'enseignant.

Gérer les devoirs

Il y a au CP, chaque jour, un texte à relire, des mots à chercher en fonction du son étudié, une poésie à revoir de temps en temps. Les devoirs sont communiqués aux parents par l'intermédiaire du cahier de devoirs.

Aider son enfant quand on ne parle pas le français

Dans tous les cas, il est important d'accorder quotidiennement un peu d'attention à votre enfant en vérifiant les devoirs et en l'interrogeant sur ce qu'il/elle a appris. Si le parent n'est pas francophone, cela peut se faire dans la langue du parent, le plus important étant l'intérêt porté au travail de l'enfant. Dans tous les cas, pour le parent non francophone, il est important de :

- Valoriser la langue française à la maison.
- Constituer une bibliothèque / vidéothèque familiale en français.
- Permettre à son enfant de rencontrer des camarades de langue française hors du temps scolaire.

- Aider à l'apprentissage de la lecture-écriture en anglais. Il est important de rappeler que les enfants apprennent à lire une seule fois. Plus un élève est à l'aise dans sa langue maternelle, plus il a de chances de bien apprendre une seconde langue.

L'aide à l'école

Si l'enfant rencontre des difficultés, Rochambeau met en oeuvre des aides spécifiques :

- Les enseignants peuvent adapter leur enseignement, en proposant à l'enfant des travaux différenciés dans le cadre de la classe, parfois avec l'aide d'un autre maître, spécialisé ou non.
- Pour les enfants non francophones et/ou qui ont des difficultés de maîtrise de la langue française comme langue de scolarisation, un enseignant de Français Langue Seconde prend les élèves dans la classe ou hors la classe, en petit groupe, afin de leur apporter une aide individualisée.
- Si les difficultés académiques sont importantes, une aide personnalisée supplémentaire est apportée à votre enfant par l'enseignant(e) spécialisé(e).

LA VIE SCOLAIRE

L'assiduité

Les élèves doivent être présents à l'école et être à l'heure. Certaines absences sont toutefois autorisées dans certaines circonstances :

- La maladie, notamment si elle est contagieuse
- La tenue d'une réunion solennelle de la famille (mariage, décès...)
- Un problème de transport pour se rendre à l'école (conditions climatiques, accidents...)
- Absence temporaire des personnes responsables

Dans tous les cas, il est nécessaire d'avertir le secrétariat de l'école le plus rapidement possible en précisant la durée et la raison de l'absence. Si elle dure plusieurs jours, le directeur / la directrice est en droit de demander aux parents un justificatif, tel qu'un certificat médical.

Le règlement

L'école élémentaire a un règlement intérieur qui est voté par le Conseil d'école et qui est présenté au Conseil d'établissement. Ce règlement est disponible sur le site de l'établissement.

Santé et vaccins obligatoires

L'école met à la disposition des familles une infirmière scolaire et un *Guidance Counselor*. Ces personnels sont présents pour assurer le bien-être et le suivi des élèves. Ils constituent le pôle santé de l'établissement. A l'entrée en CP, le contrôle de la vue et de l'audition est fortement conseillé. En cas de maladie contagieuse ou de pédiculose (poux), les enfants ne doivent pas venir à l'école. Si votre enfant souffre d'une maladie chronique ou d'allergies, il est important d'informer avant la rentrée le secrétariat de l'école et l'infirmière.

Attention, pour être admis à l'école élémentaire, les enfants doivent être vaccinés conformément à la réglementation de la loi du Maryland². Lors de l'inscription de votre enfant, il vous est demandé de compléter le

² http://phpa.dhmh.maryland.gov/OIDEOR/IMMUN/Shared%20Documents/2016_CCA_Vacc_Reg_Final.pdf.

dossier médical de votre enfant en ligne sur le portail électronique SNAP. Si votre enfant n'est pas vacciné, vous êtes invité(e) à fournir un certificat médical de contre-indication. **Les enfants qui ne sont pas en conformité avec la réglementation locale en matière de santé ne peuvent pas être admis à l'école.**

LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Les réunions d'information

Le directeur de l'école organise trois fois par an et par classe une rencontre entre les parents et les enseignants :

- Une réunion d'information en début d'année. Cette réunion de tous les parents de la classe permet à l'enseignant de présenter l'année scolaire.
- Deux rencontres parents-enseignants individuelles ont lieu en novembre et en mars. Ces réunions ont pour fonction de faire, deux fois par an, un bilan individualisé des progrès de l'élève. Un bulletin vous est adressé à chaque trimestre.

Communication électronique

Une fois votre enfant inscrit, des codes vous seront adressés pour accéder :

- au "Portail Parents³" sur le site du lycée : vous y trouverez des informations et des ressources administratives, des annonces sur les événements culturels, le calendrier de l'école élémentaire.
- l'application Seesaw : l'enseignant met en ligne des ressources, les devoirs et leçons, et partage des moments de la vie de la classe.

En cas de souci...

À partir du moment où on a le sentiment qu'il y a un problème, il est important de prendre rendez-vous avec l'enseignant pour en discuter. Le maître responsable de la classe de votre enfant est votre premier interlocuteur.

Participer à la vie de l'école

Il y a plusieurs manières de s'investir dans la vie de l'école :

- **L'association des parents d'élèves (PAR)** : L'association des parents d'élèves de Rochambeau (PAR) travaille en partenariat avec le Lycée pour mettre en place, au sein de l'école, de nombreuses activités bénéficiant à l'ensemble de notre communauté.
- **Représenter les familles au Conseil d'école et au Conseil d'Établissement** : des parents représentants sont élus en octobre au moment des élections des parents d'élèves.
- **Devenir délégué** : Les délégués sont des parents volontaires qui acceptent de faire le lien entre l'école et les parents de la classe (réunions mensuelles avec la directrice / le directeur, diffusion des informations, aide à l'organisation de sorties, organisation de goûters...)
- **Participer à la vie de l'école dans des événements annuels ou ponctuels**, comme les portes ouvertes pour les familles qui recherchent une école, l'organisation du gala annuel, les journées d'accueil....

³ <http://www.rochambeau.org/>